

SEPTEMBRE 2026 #394

Cholet mag

À LA UNE P. 12

**À l'école, la qualité
au rendez-vous**

CHOlet 



ILS FONT CHOLET
Cholet Agglo Tour
À LIRE P. 8

**TOUJOURS LÀ
POUR VOUS**
**Corinne, gestionnaire
équipements sportifs**
À LIRE P. 10

**CHOLET, VILLE
ET AGGLOMÉRATION**
Morellet
100 % Néons
À LIRE P. 18

Du 3 au 5 juillet

Rendez-vous bucolique

Un Air d'été, le rendez-vous bucolique et musical du Parc de Moine a encore fait le plein. Pour cette 5^e édition, les équipes du Théâtre Saint-Louis ont imaginé une programmation riche et éclectique. Entre spectacles vivants et concerts captivants, le public a pu profiter de moments de partage, de découverte et d'évasion tout au long de l'événement.



Du 4 juillet au 30 août

En mode plage pour 2 €

Chaque week-end de l'été, direction les plages de Saint-Jean-de-Monts. Afin que les habitants de Cholet et du Puy-Saint-Bonnet puissent profiter de l'océan à prix mini, la Ville de Cholet a lancé le dispositif "En mode plage pour 2 €".

Pour l'occasion, un bus a été affrété par Choletbus pour emmener les Choletais le matin et les récupérer le soir (les samedis et les dimanches de juillet et août), laissant ainsi de nombreuses heures pour profiter du bord de mer.



14 juillet

Fan zone

Pour soutenir les Bleus face à l'Espagne en demi-finale de Coupe du Monde de Football, la Ville de Cholet a installé une fan zone place Travot. 1 500 supporters ont assisté à la rencontre retransmise sur écran géant. La Municipalité souhaitait en effet offrir aux habitants un rendez-vous populaire et familial pour soutenir ensemble l'équipe de France, dont le très beau parcours s'est malheureusement achevé au pied du podium.





Lundi 13 juillet

Bal des pompiers

Le premier bal des pompiers organisé au sein même de la caserne de Cholet, rue de Lorraine, a rencontré un franc succès en réunissant plus de 3 700 participants. Préparé depuis près d'un an par les sapeurs-pompiers choletais, l'événement a mobilisé quelque 150 bénévoles, parmi lesquels des pompiers professionnels, volontaires, retraités ainsi que des membres de leurs familles. Au-delà de son caractère festif, cette soirée revêtait également une dimension solidaire : une partie des bénéfices sera reversée à l'association Mécènes Cholet Hôpital afin de soutenir les enfants hospitalisés.

Depuis le 26 mai

Canicule : prendre soin des plus vulnérables

Dès les premières fortes chaleurs et avant même que le département ne soit placé en vigilance canicule le 26 mai, la Ville de Cholet a déclenché sa cellule de surveillance et d'accompagnement des personnes vulnérables. Ce dispositif permet aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap de Cholet et du Puy-Saint-Bonnet de s'inscrire sur un registre pour que la Ville puisse entrer en contact avec elles.

Au 15 juillet, 193 personnes figuraient sur ce registre. En cas d'alerte canicule, elles sont appelées quotidiennement par les agents de la Collectivité mobilisés pour prendre de leurs nouvelles, s'assurer de leur bon état de santé et leur prodiguer conseils et recommandations : rester au frais, boire de l'eau régulièrement, se mouiller le corps, fermer ses volets, manger équilibré.

Sont éligibles à ce dispositif : les personnes âgées de plus de 65 ans et résidant à leur domicile, les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant seules à leur domicile, les personnes en situation de handicap résidant à leur domicile et bénéficiant de l'Allocation Adultes Handicapés (AAH), ou de l'Allocation Compensatrice pour Tierce Personne (ACTP), ou d'une carte d'invalidité, ou d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé ou d'une pension d'invalidité.

Vous êtes en situation d'isolement et souhaitez faire partie des personnes appelées quotidiennement par les services municipaux en cas de déclenchement d'un plan canicule ? Vous souhaitez signaler un proche isolé ou fragile ?

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année :

- au 02 72 77 23 30 ;
- sur Mon espace citoyen ("Toutes les démarches" > "Aînés") ;
- par mail : registrecanicule@choletagglomeration.fr

Important : si vous faites la demande pour un tiers, il est impératif de vous assurer de son accord.



Je reste au frais
chez moi ou dans
un lieu rafraîchi



Je bois de l'eau
sans attendre
d'avoir soif



Je me mouille
le corps



Je ferme les
volets et
fenêtres



Je mange frais
et équilibré



Je prends
des nouvelles
des plus fragiles

THÉÂTRE Saint Louis

SAISON
2026/2027



Découvrez
toute la saison

Lire aussi page 16



Samedi 27 juin

Summer Break

La tournée Summer Break a fait escale place Travot, transformée pour l'occasion en un immense dancefloor à ciel ouvert. Pendant près de 4 heures de son non-stop, le public a vibré au rythme des performances du groupe choletais Étoile, d'Axel Marbeuf, de JLOW et de Dr Yaro en showcase. Une première édition qui a rencontré un franc succès !



© Maxime Belanger





Jardin de l'erre

PROGRAMMATION 26-27
ABONNEZ-VOUS !

13 Bd Gustave Richard 49300 Cholet
billetterie@jardindeverre.fr • 02 41 65 13 58

PLONGEZ
DANS LA SAISON :



© Camouflage Street Crew

Un week-end pour célébrer la culture skate

Après un report en juin en raison de la canicule, l'Authentic Skate Weekend fait son grand retour les 5 et 6 septembre au skatepark de Cholet.

Organisé par l'association Camouflage Street Crew, l'événement promet un week-end placé sous le signe du spectacle et de la convivialité, avec l'ambition de réunir riders confirmés, pratiquants occasionnels et simples curieux. Au fil des années, l'Authentic Skate Weekend s'est imposé comme un rendez-vous incontournable de la scène skate régionale. Plus qu'une simple compétition, l'événement participe à faire vivre la culture urbaine locale et à valoriser un équipement apprécié des jeunes Choletais. L'objectif est clair : promouvoir la pratique du skateboard, encourager les échanges entre générations de skateurs et faire découvrir cet univers au plus grand nombre dans une ambiance accessible et bienveillante.

Entre "contest" et "chill"

Le temps fort du week-end se déroulera le samedi avec le contest de skate, compétition ouverte à toutes les catégories (des moins de 12 ans aux plus de 35 ans), hommes et femmes. Lancement de la compétition à 13h. Tout au long de la journée, le public pourra assister à des démonstrations, admirer des figures impressionnantes et partager l'ambiance caractéristique des grands rassemblements skate. Des performances DJ du collectif choletais Microfaune, des animations, ainsi qu'un espace bar et restauration complètent le programme.

Le dimanche, place à une formule plus détendue avec une session "chill". L'occasion de rider ensemble, d'échanger autour de la pratique et de prolonger l'esprit de partage qui fait la réputation de l'événement. ■

INFOS

camouflagestreetcrew.com

📍 @camouflage.street.club

Plus on est de fous, plus on vainc !

Dimanche 27 septembre, l'Association Choletaise de Lutte contre la Mucoviscidose vous invite à passer une journée sous le signe de la solidarité. Objectif : améliorer le quotidien des malades.



Pour cette 7^e édition, la Virade de l'espoir continue de porter un message fort : celui de l'espoir face à la mucoviscidose. Au programme : activités sportives, concerts, jeux de plein air et spectacles vous attendent dans un cadre idéal, le Parc de Moine. Un bar et une restauration seront proposés sur place pour vous accueillir tout au long de la journée.

"Plus on est de fous, plus on vainc", c'est le constat de **Maëlis Lefillastre**, co-fondatrice de l'association (avec son mari Mathieu et un autre couple, Louise et Gérard Aubert), qui salue l'engagement des entreprises, des bénévoles, des participants et des donateurs qui permettent de faire vivre l'événement

ainsi que de soutenir cette lutte. Les organisateurs rappellent qu'environ "2 millions de personnes sont porteuses saines de cette maladie et que, tous les 3 jours, un enfant naît atteint de la mucoviscidose en France".

Ainsi, chaque année l'association choletaise déniché des artistes professionnels prêts à vous émerveiller et à vous faire vivre des moments inoubliables. L'association a donc plus que jamais besoin de partenaires financiers pour couvrir en amont les dépenses afin de continuer d'informer et de lutter contre cette maladie génétique rare. "Cette année encore, retrouvons-nous en famille, entre amis et même entre collègues au Parc de Moine pour une journée qui

rassemble, qui fait du bien et qui donne du sens." Participer à ce festival caritatif, c'est soutenir la lutte contre la maladie "en donnant du souffle à ceux qui en manquent". ■

INFOS

Retrouvez toute la programmation sur :

Facebook : Virade de l'espoir - Cholet
Instagram : @viradecholetaise

Dimanche 27 septembre

10h-19h

Parc de Moine

Entrée libre

Gratuit (sauf course, rando, vélo : 5 € pour les plus de 18 ans, 2 € pour les 12-18 ans).



Qui succèdera au slovaque Lukáš Kubiš, vainqueur de Cholet Agglo Tour en 2025 ?



La classique qui tient la route

Le rendez-vous est pris : Cholet Agglo Tour se disputera samedi 3 octobre. Avec un format identique : 150 km dans l'agglomération et 50 km dans Cholet, façon criterium.

Initialement programmé le 6 avril, l'événement a dû être reconfiguré après la reprise de son organisation par Cholet Sports Loisirs. L'enjeu principal était de préserver la place de la course au sein des FDJ United Series, le nouveau nom de la Coupe de France.

💖 **Cholet Agglo Tour a gardé son statut de manche de Coupe de France labellisée en 2026 FDJ United Series.** 💖

Objectif atteint : Cholet devrait conserver son label et s'inscrire comme l'avant-dernière manche du calendrier, à la veille du Tour de Vendée, disputé le 4 octobre. Pour **Gérard Chesneau**, Directeur de l'épreuve, ce changement de date cette année présente toutefois un intérêt. "Il faut y voir un certain avantage : pour

les équipes, ça ne fait qu'un déplacement pour deux courses", souligne-t-il. Une logique à la fois économique et écologique qui séduit les formations professionnelles. 18 équipes, dont 9 françaises, sont attendues au départ. Le maintien de cette course illustre une nouvelle fois que Cholet est une terre de cyclisme, marquée par l'accueil d'épreuves professionnelles majeures et un engagement associatif dynamique.

6 tours dans Cholet

Côté parcours, les spectateurs retrouveront un tracé proche de celui des dernières éditions. Après 150 km parcourus dans toute l'agglomération, les coureurs entreront dans Cholet par la route de La Tessoualle pour les 50 km restants. L'arrivée reste avenue Manceau, après 6 tours dans Cholet. L'organisation pourra également s'appuyer sur "l'engagement des bénévoles, des équipes techniques

et des services de sécurité et de secours, tous prêts à poursuivre l'aventure". Au-delà du sport, cette édition 2026 symbolise surtout la capacité du territoire à se mobiliser pour préserver un événement majeur. "L'essentiel est que Cholet Agglo Tour garde le label de manche de Coupe de France", rappelle Gérard Chesneau. Un défi relevé collectivement, qui permettra au peloton professionnel de retrouver les routes choletaises pour une 47^e édition. ■

Programme

- Départ fictif : 11h30 Salle des Fêtes
- Départ réel : 11h45 Le Puy-Saint-Bonnet
- Entrée dans Cholet : 15h environ
- Arrivée : 16h30 environ

Épreuve retransmise sur

NEVO¹⁹ **EUROSPORT** **HBO max**

Corinne, 47 ans.
Assistante administrative
à la direction des Sports.
Au service des Choletais
depuis 26 ans.



“
**On ne travaille
jamais seul,
c'est un vrai
sport collectif!**”

Corinne, gestionnaire équipements sportifs

En quoi consiste votre métier ?

Mon métier consiste à assurer la gestion et la planification de l'utilisation des équipements sportifs au profit des associations, des établissements scolaires, des centres sociaux, des établissements spécialisés ainsi que de l'ensemble des usagers souhaitant pratiquer une activité sportive sur le territoire de Cholet et du Puy-Saint-Bonnet.

J'accompagne également les utilisateurs dans leurs démarches et je veille au bon fonctionnement des équipements afin que chacun puisse pratiquer son activité dans les meilleures conditions. À ce titre, je coordonne les interventions techniques liées aux travaux, à l'entretien et à la maintenance des installations sportives, en collaboration avec les différents services concernés, afin de garantir des équipements fonctionnels, sûrs et adaptés aux besoins des usagers.

Comment se déroule une journée type ?

Il y a des missions quotidiennes comme répondre au téléphone ou accompagner les utilisateurs, mais nos journées sont rythmées par les imprévus et demandent

beaucoup de réactivité. Une panne, une fuite d'eau, une intempérie ou un problème d'accès à un équipement peuvent bouleverser notre planning. Il faut alors s'adapter rapidement et trouver des solutions afin de limiter l'impact sur les activités sportives.

Ce qui vous plaît le plus dans votre métier ?

J'aime la diversité des missions et surtout le travail en équipe. Je coopère avec de nombreux services de la Ville : le Centre Technique Municipal, les directions des Parcs, Jardins et du Paysage, des Bâtiments, de la Population, de la Communication... Je participe aussi, en soutien, à l'organisation de plusieurs événements sportifs, comme la course de draisiennes. On ne travaille jamais seul, c'est un vrai sport collectif !

Pourquoi votre métier est-il important ?

Avec ma collègue, nous sommes souvent le premier contact des associations, des écoles et de tous les utilisateurs des équipements sportifs. Notre rôle est d'accueillir, de renseigner, d'orienter et de trouver des solutions lorsque c'est nécessaire. Notre objectif est simple : permettre à chacun de pratiquer son sport dans les meilleures conditions et

contribuer, à notre niveau, au dynamisme sportif du territoire. ■

Le service en chiffres

- 16 agents à la direction des Sports
- Près de 160 structures sportives, éducatives et spécialisées
- 20 salles de sport
- 32 terrains



L'interview
en vidéo



Consultez toutes les offres
d'emploi proposées par
Cholet Ville et Agglomération



Notre ambition est d'offrir un cadre éducatif toujours plus riche et adapté aux besoins des enfants et des familles.

Isabelle LEROY

Maire de Cholet

Vice-Présidente de Cholet Agglomération
Vice-Présidente de la Région Pays de la Loire



Après ces épisodes de canicule, comment la Collectivité agit pour adapter les espaces publics et les bâtiments communaux ?

Les épisodes de chaleur que nous connaissons nous obligent à agir dès maintenant pour préparer la ville de demain. Nous travaillons à l'élaboration d'un Plan Pluriannuel d'Investissement pour la rénovation énergétique de nos bâtiments publics afin de mieux les isoler et d'améliorer le confort des usagers. Nous poursuivons également la renaturation des cours d'écoles, la plantation d'arbres et la végétalisation des espaces publics, la création d'îlots de fraîcheur indispensables pour adapter la ville au réchauffement climatique. L'enjeu est de faire rentrer Cholet dans le XXI^e siècle.

Concernant les écoles, cette rentrée est-elle l'occasion d'annoncer des nouveautés ou des pistes d'actions, notamment sur les temps pris en charge par la Ville ?

La réussite et le bien-être des enfants sont au cœur de notre action. Cette rentrée s'inscrit dans la continuité des améliorations déjà engagées sur les temps périscolaires, avec une attention particulière portée à la qualité des animations proposées et à l'accompagnement des familles. Nous poursuivons aussi notre travail sur la restauration scolaire et l'éducation au goût, afin de sensibiliser les plus jeunes à une alimentation équilibrée, locale et de qualité et à la lutte contre le gaspillage alimentaire. Notre ambition est d'offrir un cadre éducatif toujours plus riche et adapté aux besoins des enfants et des familles.

La rentrée est marquée par l'exposition-événement autour de l'œuvre de François Morellet, "100 % Néons". Pourquoi est-ce important de célébrer cet artiste ?

François Morellet est l'un des plus grands artistes français de l'art contemporain et il est né à Cholet. Son œuvre est reconnue dans le monde entier et figure dans les plus grandes collections et institutions. À l'occasion du centenaire de sa naissance, l'exposition "Morellet 100 % Néons" est une formidable opportunité de faire découvrir son génie créatif et son regard novateur sur la lumière et l'espace. Célébrer Morellet, c'est rappeler que Cholet a vu naître un artiste d'exception. C'est aussi affirmer notre ambition culturelle, ouverte à tous et tournée vers le rayonnement de notre territoire. ■



© Direction de l'éducation



**Marie-Dominique
Lusson-Langlois**

Adjointe au Maire
Éducation

À travers les accueils périscolaires, nous offrons aux enfants un cadre propice à la découverte, à l'apprentissage et au vivre-ensemble. Parce qu'ils sont les citoyens de demain, nous avons à cœur de les sensibiliser aux enjeux environnementaux et de les accompagner vers des comportements responsables et éclairés.

À l'école, la qualité au rendez-vous

Accueil de premier ordre, assiettes équilibrées et cours de récréation métamorphosés : Cholet, Ville Amie des Enfants, déploie une stratégie globale pour faire de l'école un lieu d'épanouissement.

Le bien-être des écoliers est une priorité de la Collectivité. Pour garantir leur développement, la Municipalité veille à maintenir un cadre de qualité dans tous les temps de l'enfant, à commencer par l'accueil périscolaire.

Pensé comme une véritable "porte d'entrée" de la journée de l'enfant, ce temps fait l'objet d'une structuration rigoureuse. Des animateurs qualifiés encadrent les enfants matin et soir ainsi que pendant la pause méridienne. La Ville de Cholet s'occupe directement de 15 accueils périscolaires sur les 17 groupes scolaires que compte le territoire.

Chaque accueil construit son projet pédagogique

Afin de contribuer à l'évolution des plus jeunes, la Collectivité met en œuvre un Projet Éducatif De Territoire qui permet de coordonner des actions entre différents partenaires éducatifs sur des sujets tels que le plan mercredi, la passerelle petite enfance / maternelle ou encore des projets autour de l'inclusion.

À ce titre, chaque accueil périscolaire de Cholet et du Puy-Saint-Bonnet développe un projet pédagogique durant l'année. Il définit les objectifs éducatifs et les actions mises en œuvre par les équipes d'animation afin d'accompagner les enfants dans leur épanouissement, leur autonomie et leur apprentissage du vivre-ensemble. Construit en lien avec les écoles, il garantit une continuité éducative entre les temps scolaires et périscolaires à travers des activités adaptées aux besoins et aux centres d'intérêt des enfants. Les thématiques abordées sont variées telles que l'inclusion, l'environnement, la culture ou même l'imaginaire.

Pour encadrer ces temps, la Collectivité s'ap-

puie sur 80 animateurs (dont 60 diplômés BAFD / BAFA / BPJEPS et 20 agents polyvalents) qui bénéficient de formations. *"La qualité des accueils périscolaires ne peut être assurée que par la formation de nos équipes. Nous accompagnons nos animateurs dans le développement de leurs compétences sur des problématiques telles que la gestion de conflits, la pratique sportive, le harcèlement, le recueil de la parole de l'enfant"*, souligne **Marie-Dominique Lusson-Langlois**, Adjointe au Maire déléguée à l'Éducation.

L'échange et la communication, les maîtres-mots

Pour garantir le suivi des enfants, les animateurs échangent régulièrement avec les enseignants et les ATSEM. Une charte de continuité éducative est d'ailleurs signée à chaque rentrée avec les équipes éducatives. Ce document permet de coordonner l'action des professionnels (enseignants, ATSEM et animateurs, agents de restauration et d'entretien des locaux) sur les différents temps de l'enfant.

Chaque accueil organise un pot de rentrée afin de favoriser les rencontres entre les familles et les équipes d'animation, de renforcer les liens de confiance et de présenter le projet pédagogique. Tout au long de l'année, 60 temps forts sont proposés autour des thématiques du projet, sous forme d'animations ludiques et conviviales. Ces moments d'échanges permettent de valoriser les réalisations des enfants, de partager les actions menées au sein des accueils et de renforcer la place des familles dans la vie de la structure.

Tout au long de la journée, la Ville de Cholet veille à offrir aux enfants un cadre bienveillant, stimulant et sécurisant. Une ambition forte au service de leur épanouissement et de leur réussite.



Les temps périscolaires en bref

Le matin

De 7h30 à 8h20, les animateurs accueillent les enfants avant la classe. Un petit-déjeuner et des activités calmes (lecture, dessin, jeux de société, bricolage...) leur sont proposés pour commencer la journée en douceur. Grâce à un cofinancement de la CAF, chaque accueil périscolaire est doté d'un espace "bien-être" équipé de canapés, d'une bibliothèque et d'autres aménagements favorisant la détente et la lecture.

À midi

En plus de nombreuses activités, la pause méridienne est régulièrement agrémentée de temps conviviaux à l'occasion de temps forts comme les Journées des Droits de l'Enfant, Noël ou bien le Carnaval. De plus, des structures associatives comme BASKIN ou Handi'chiens interviennent dans le cadre d'animations spécifiques en lien avec le projet pédagogique.

Le soir

Après la sonnerie, de 16h30 à 18h30, les enfants peuvent prendre un goûter et bénéficier d'une aide aux devoirs. En attendant l'arrivée de leurs parents, des animations variées, en lien avec le projet pédagogique, leur sont proposées (jeux coopératifs, activités manuelles, jeux de société, ateliers d'expressions...).

L'association "Lire et faire lire" est également présente pour encourager les enfants à découvrir le plaisir de la lecture. Parfois, ce sont directement les services de la Ville qui interviennent auprès des jeunes. La direction des Parcs, Jardins et du Paysage a ainsi accompagné les enfants dans l'aménagement d'un potager, tandis que la Maison de la Nature met à leur disposition des outils pédagogiques pour les sensibiliser à la pollinisation et au cycle de vie des plantes.

INFOS

Inscription via monespacecitoyen.cholet.fr

La qualité dans l'assiette

La Collectivité met tout en œuvre pour éduquer des consommateurs éclairés et sensibilisés à une alimentation de qualité et de proximité.

Opérationnelle depuis avril 2025, La fabrique des saveurs, la nouvelle cuisine centrale, livre l'ensemble des écoles de Cholet et du Puy-Saint-Bonnet. Conçue dans le respect des lois AGEF et Égalim, elle applique un cahier des charges exigeant afin de garantir la santé et le plaisir dans l'assiette. Aujourd'hui, 58 % des aliments sont issus d'une production durable et de qualité, dont 30 % sont biologiques. Grâce à sa légumerie intégrée, l'établissement privilégie les produits bruts et utilise des contenants en inox réutilisables et réemployables.

L'éducation au goût

Au-delà de la préparation des repas, La fabrique des saveurs dispose d'une véritable salle pédagogique dédiée à l'éducation au goût ainsi que de quatre jardinières de plantes aromatiques. L'éducation à l'alimentation des enfants constitue un enjeu majeur pour la Ville de Cholet. La Collectivité prévoit d'y organiser des parcours éducatifs afin d'éveiller les enfants au bien-manger et de lutter contre le gaspillage alimentaire. Les élèves y découvrent comment les aliments poussent, sont transformés puis cuisinés. En juin, les élèves de CE2 de l'école élémentaire

Les Richardières et ceux de CM1 de l'école élémentaire Paradis ont inauguré cette salle pédagogique à l'occasion d'un atelier "petit-déjeuner équilibré", dans le cadre du programme "Mon école, Mon menu". Ce dispositif, organisé en partenariat avec l'Éducation nationale, sensibilise les écoliers à une alimentation équilibrée. Il leur permet également de découvrir la chaîne de préparation des repas servis ensuite dans leur restaurant scolaire.

De la fourche à la fourchette

À l'image de cette action, un programme complet d'ateliers thématiques démarrera au cours de l'année scolaire 2026-2027. Comme le souligne Marie-Dominique Lusson-Langlois : *"Un enfant qui comprend l'origine des aliments devient un consommateur éclairé, plus responsable et plus respectueux de ce qu'il mange et de son environnement. Le meilleur déchet étant celui que l'on ne produit pas, l'éducation alimentaire est également l'un des leviers de lutte contre le gaspillage."*

À terme, la Ville de Cholet souhaite organiser des visites d'exploitations agricoles et de vergers fournissant La fabrique des saveurs.

INFOS



Mon école mon menu : un dispositif de sensibilisation à l'alimentation



© Clara Chataigner



© Clara Chatagner

Des cours plus vertes face au défi climatique

Troisième pilier de cette politique d'excellence : la renaturation des 35 cours des écoles publiques de Cholet et du Puy-Saint-Bonnet.

Doté d'un budget global de 6 millions d'euros, ce programme de renaturation vise à végétaliser et à désimperméabiliser 50 % des surfaces d'ici 10 ans, soit 44 300 m² (l'équivalent de six terrains de football). L'enjeu est double : créer des îlots de fraîcheur face au changement climatique et favoriser la mixité ainsi que l'égalité filles-garçons dans l'usage des espaces.

💚 **Nous souhaitons accélérer le programme de végétalisation des cours d'écoles.** 💚

Afin de répondre au mieux aux besoins, les équipes pédagogiques et les enfants sont pleinement investis dans l'élabora-

tion des futures cours. *"Nous formons les citoyens de demain. Les enfants seront plus aptes à devenir des acteurs de la transition écologique s'ils sont au cœur du projet et sensibilisés tôt"*, explique **Marie-Dominique Lusson-Langlois**, Adjointe au Maire déléguée à l'Éducation.

Plus d'activité et moins de conflits

Deux écoles ont déjà bénéficié des travaux. Il s'agit des écoles Buffon en 2024 et Brontë en 2025. Les changements ont été perceptibles immédiatement. *"Les enfants aiment beaucoup leur cour, ils ont l'impression d'aller au parc. Ils sont moins concentrés sur un seul espace et ils ont davantage tendance à varier les activités (structures, draisennes, tableaux...).* De manière générale, on observe moins de conflits. Nous profitons aussi de la cour pour proposer de nouvelles activités, comme le land art, l'initiation au jardinage ou encore des exercices de motricité sur le parcours sensoriel", détaille

Aurélien Nussbaumer, Directrice de l'école maternelle Louis-Buffon.

Actuellement, l'école Jules-Verne poursuit sa métamorphose. Les prochaines écoles sur la liste sont d'ores et déjà connues : il s'agira des écoles élémentaires Marie-Curie et Turpault, ainsi que de l'école maternelle La Fontaine. *"Nous souhaitons accélérer le programme de végétalisation des cours d'écoles. Pour la suite, nous devons prendre en compte les périodes de canicule, en installant davantage de zones d'ombre, mais également des dispositifs de rafraîchissement tels que des brumisateurs, des points d'eau ou d'autres aménagements adaptés"*, analyse l'élue.

Avec son programme de renaturation, de restauration scolaire de premier plan et d'accueils périscolaires de qualité, la Ville de Cholet affirme son engagement constant en faveur d'une politique éducative ambitieuse. ■



Une saison plurielle et accessible

Cette saison, le Théâtre Saint-Louis vous convie à une traversée intense et lumineuse.
Une quarantaine de rendez-vous, pour tous les publics.

Des succès acclamés côtoient des œuvres théâtrales devenues incontournables. En musique, des grandes formations symphoniques se mêlent aux univers singuliers d'artistes de renom. La danse offre un voyage sensible où les corps racontent ce que les mots ne peuvent dire. Le rire se fait tour à tour grinçant, tendre ou irrésistiblement fédérateur. Les formes hybrides viennent bousculer les codes, mêlant prouesses, poésie et imaginaire. Pour le jeune public, chaque proposition est pensée comme une première rencontre, sensible et ludique, avec le spectacle vivant.

Au Théâtre Saint-Louis, plus que jamais, chaque représentation est une promesse : celle d'un moment partagé, d'une émotion sincère, d'un souvenir à garder. Aperçu...

INFOS

Ouverture de la billetterie pour Zazie (hors abonnement) exclusivement sur Internet :
jeudi 3 septembre à 12h

Ouverture de la billetterie de la saison
à partir du 16 septembre à 12h sur Internet
et à partir du 18 septembre 14h au guichet

02 72 77 24 24

info-theatre@choletagglomeration.fr

culture.cholet.fr



Découvrez
toute la saison



Une saison
artistique,
généreuse
résolument
vivante.

© Fabienne Rappeneau

Trash !

Humour / 9 octobre



© Emilie Bouchon

ADN

Théâtre / 12 novembre



La Noce d'Alfonse

Arts croisés / 17 novembre

© Jean-François Savaria



© Emmanuel Burriel

Le Bourgeois gentilhomme

Théâtre / 24 novembre



Bigre

Théâtre / 9 décembre

Paul de Saint Sernin

Humour / 11 décembre

© Learouaud



Camille Chamoux

Humour / 29 janvier

© Jean-Louis Fernandez



Colin James

Musique / 11 mars

A Cup of Blues

fre.
d,
an
ph
lous
on et.
ilsh
tes &
don a

ART

Théâtre / 16 mars



Portrait

Danse / 18 mars



© Camille Doyen

Stabat mater de Pergolèse

ONPL

Musique / 30 mars



© Louis JOSSE - JNDP/OD

Potiche

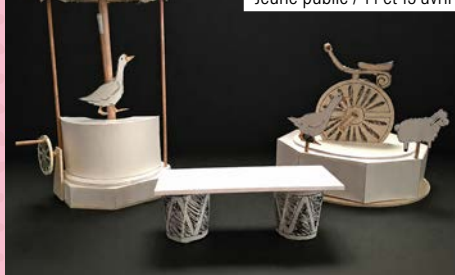
Théâtre / 7 avril



DR

Bêêêêtes

Jeune public / 14 et 15 avril

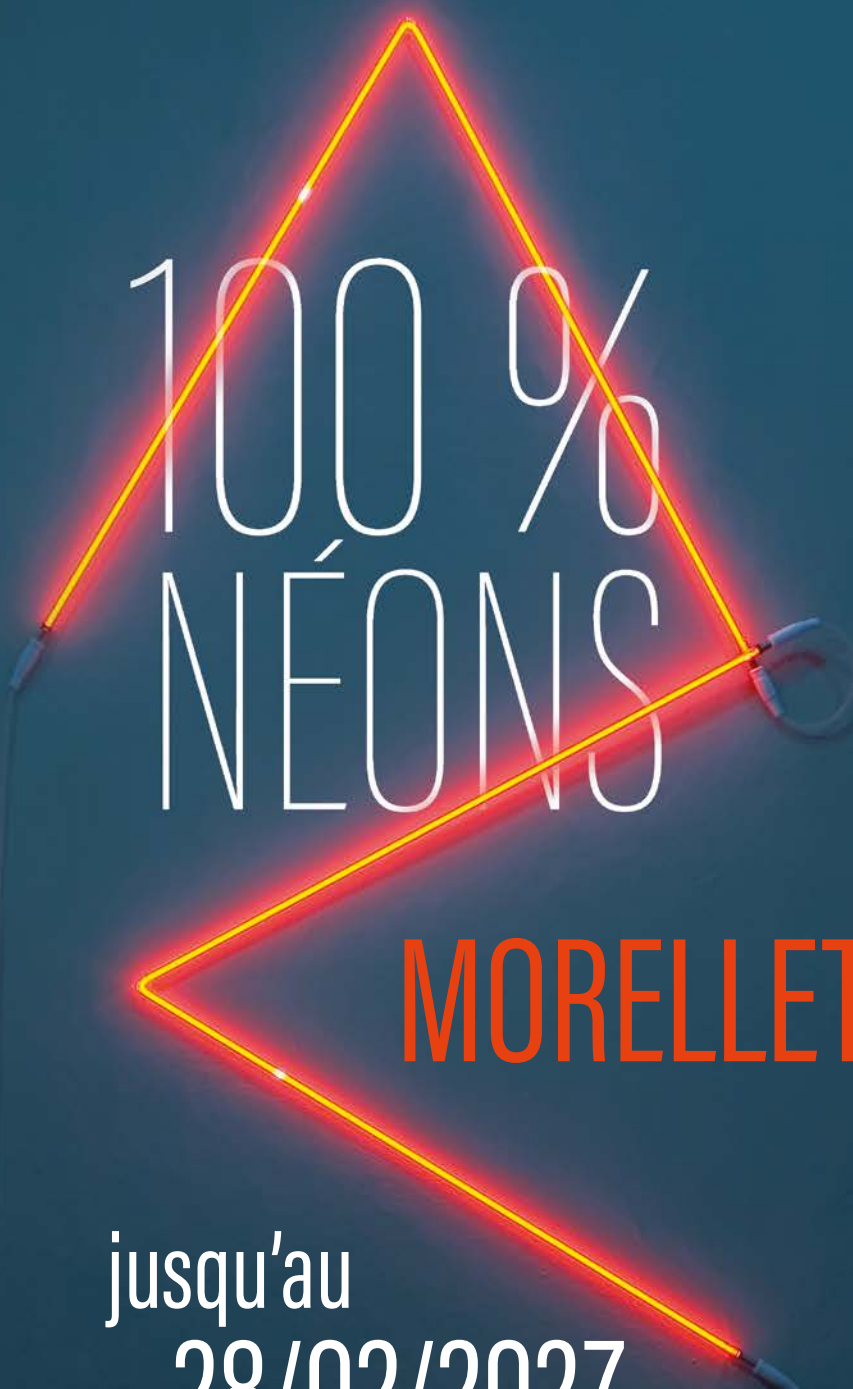


© Lou Daum

Zazie

Musique / 12 mai
(hors abonnement)





100 %
NÉONS

MORELLET

jusqu'au
28/02/2027
MUSÉE D'ART

cholet.fr |

100% MORELLET



m Musée
d'Art

CHOlet®
agglomération

L'art du néon

Du 19 septembre au 28 février, François Morellet illumine le Musée d'Art avec l'exposition *Morellet, 100 % Néons*.

Il y a cent ans naissait à Cholet François Morellet, référence internationale de l'abstraction géométrique dont la renommée n'est plus à faire. Musée du Louvre, Centre Pompidou, Museum of Modern Art (MoMA) de New York ou encore la Tate Britain : ses œuvres ont trouvé leur place dans les plus grandes collections d'œuvres d'art. Le peintre-sculpteur, aussi connu pour investir l'espace public, comptabilise plus de 135 œuvres visibles dans les villes (façades, jardins, gares, places publiques). Un artiste d'une telle notoriété est une fierté pour le Choletais. Morellet s'est emparé des codes de l'abstraction géométrique avec humour et liberté pour créer un dialogue vivant entre l'art, l'architecture et le public.

100 % Néons

À l'occasion du centenaire de sa naissance, une vingtaine d'institutions se mobilisent, à l'initiative du Centre Pompidou, pour rendre hommage à cette figure majeure de l'art contemporain. Le Musée d'Art de Cholet participe à cette célébration avec une exposition dédiée à son travail autour des néons. *Morellet, 100 % Néons* fait écho aux œuvres exposées de manière pérenne dans le Musée d'Art et à celles créées par l'artiste pour le Labyrinthe du GRAV.

Pour François Morellet, le néon est un matériau qui ouvre la porte à une foule de nouvelles expériences dans l'art visuel. D'un néon clignotant révélant des messages subliminaux à un tracé lumineux, l'artiste joue avec la lumière et en fait le sujet même de l'œuvre. Qu'elles se teignent de bleu, de rouge ou de blanc, les douze œuvres présentes dans l'exposition modifient l'espace et la perception du visiteur. La couleur et la lumière deviennent ici des éléments plastiques, régis par un système mathématique rigoureux ou plutôt les règles d'un jeu, car pour François Morellet, l'art est un terrain ludique. ■

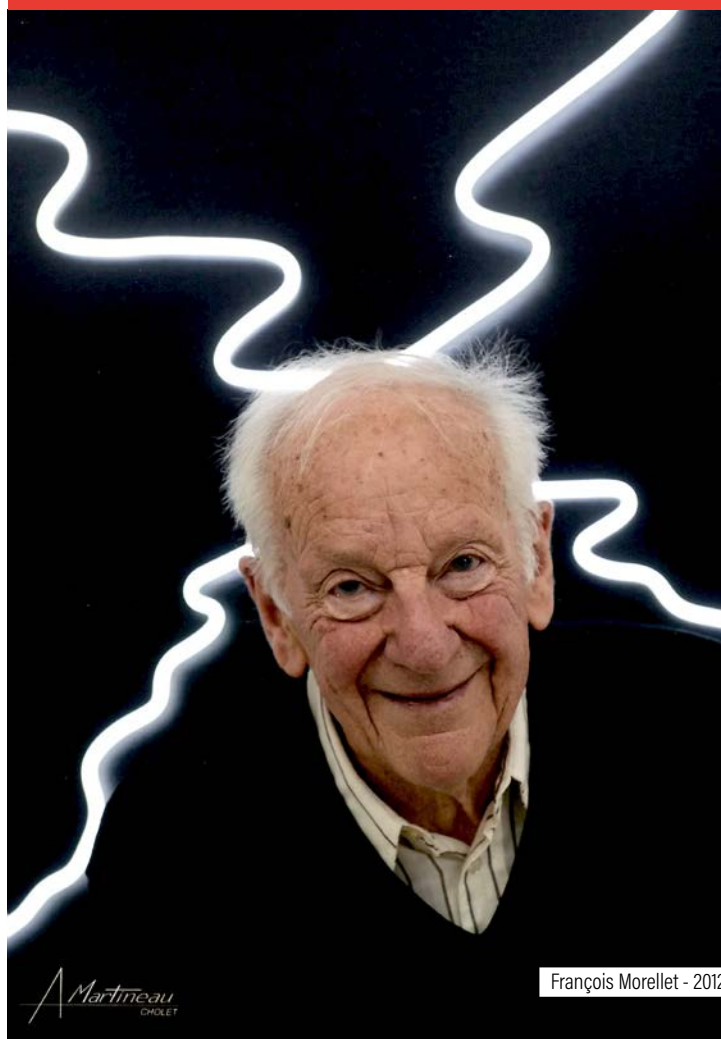
Intégrations architecturales

En écho à l'exposition *Morellet, 100 % Néons* présentée au Musée d'Art, une seconde exposition rend hommage au centenaire de la naissance de François Morellet. Du 19 septembre au 1^{er} novembre, quarante photographies mettant en lumière les intégrations architecturales de l'artiste seront exposées dans plusieurs lieux emblématiques du centre-ville : les places Travot et Rougé, les Arcades Rougé, le Jardin du Mail ainsi que l'Hôtel de Ville. Une invitation à découvrir l'œuvre de François Morellet au cœur de l'espace urbain.

Le saviez-vous ?

Les œuvres de François Morellet sont également présentes dans l'espace public choletais :

- 10 lignes au hasard aux Arcades Rougé ;
- Sphère-trame dans le hall de l'Hôtel d'Agglomération ;
- Intersection d'un plan oblique avec 8 colonnes et un mur, dans le hall des Musées d'Art et d'Histoire.



François Morellet - 2012

INFOS
culture.cholet.fr



La résidence Le Rex sort de terre

Situé au carrefour des rues Travot et des Vieux-Greniers, le site de l'ancien cinéma accueillera bientôt la résidence Le Rex.

La pose de la première pierre, au début de l'été, a marqué le lancement officiel de ce projet d'envergure. Portée par Sèvre Loire Habitat (SLH), cette réalisation comprendra douze logements locatifs (six T4, quatre T3 et deux T2) ainsi qu'un local commercial en rez-de-chaussée.

Ce projet contribue pleinement à la dynamisation du cœur de ville, avec une attention toute particulière portée aux familles. "Sèvre Loire Habitat est un partenaire clé de la construction de notre ville. Ces logements vont accompagner le parcours de vie de nos locataires : qu'il s'agisse du desserrement des ménages, de la formation d'un couple, de l'arrivée de nouveaux Choletais, du logement des actifs ou encore du vieillissement de la population", souligne **Isabelle Leroy**, Maire de Cholet et Présidente du Conseil d'administration de SLH. Attendue pour une livraison dans moins de deux ans,

la résidence Le Rex a été pensée pour s'intégrer harmonieusement dans le paysage architectural choletais.

"Nous avons travaillé sur une écriture plutôt haussmannienne, avec des fenêtres très verticales et assez étroites, parfaitement alignées dans une rigueur fidèle à l'architecture du centre-ville. De plus, la majorité des logements bénéficiera d'une petite loggia qui vient creuser le volume et l'alléger. Pour finir, le revêtement utilisera deux teintes de briques très douces qui apporteront un aspect très qualitatif à la façade", dépeint **Éric Labatut**, architecte pour le cabinet À Propos Architecture. Pour offrir un cadre de vie agréable, la résidence sera également dotée d'une cour intérieure, apportant respiration et luminosité au cœur de l'îlot. Côté mobilités, les futurs résidents disposeront de quatre places de stationnement et de deux locaux sécurisés pour vélos, offrant au total 29 emplacements.

Un clin d'œil à l'histoire

Le nom de la résidence rend un hommage direct à l'ancien cinéma Rex, qui a marqué la vie culturelle de Cholet de 1949 à 2011. "Nous avons à cœur de rappeler l'histoire du site en conservant ce nom. Pour autant, il est essentiel de montrer que nous sommes capables de reconstruire la ville sur la ville, en la faisant évoluer selon les besoins actuels de la population et de la société", conclut Isabelle Leroy.

Le coût global de l'opération s'élève à un peu plus de 3 millions d'euros soutenu par une subvention de Cholet Agglomération à hauteur de 11 000 €. Inscrite dans le programme Action Cœur de Ville, la construction bénéficie également à ce titre d'une subvention Action Logement de 262 239 € et d'un prêt de 1 048 956 €. ■



Travot,
Mondement,
Arcades Rougé

2H
de stationnement
GRATUIT

**pour prendre
le temps**

+ d'infos cholet.fr



CHOLET
CŒUR DE VILLE

CHOlet



Deux heures offertes pour prendre le temps

Depuis le 1^{er} juillet, la Ville de Cholet propose deux heures de stationnement gratuit dans les parkings Travot, Arcades Rougé et Mondement. Une mesure forte qui s'inscrit dans une stratégie globale de redynamisation du centre-ville.

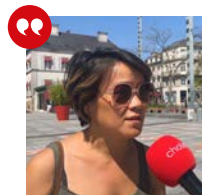
Avec cette nouvelle disposition, la Municipalité souhaite permettre aux usagers de profiter pleinement du centre-ville sans que la question du stationnement constitue un frein. "Deux heures gratuites offrent le temps nécessaire pour réaliser ses achats, prendre un café en terrasse, effectuer des démarches ou encore flâner dans les rues commerçantes", détaille Ilyas Barbaud, Adjoint au Maire délégué à la Voirie et au Stationnement. L'objectif est simple : faciliter l'accès au cœur de ville et encourager la fréquentation des commerces de proximité. Cette décision s'accompagne également d'une simplification de la grille tarifaire du stationnement, afin de rendre le dispositif plus lisible et plus attractif pour tous les usagers.

Au service de la vitalité commerciale

À l'heure où les centres-villes doivent relever le défi de la concurrence du commerce en ligne et des zones commerciales périphériques, l'accessibilité demeure un enjeu majeur. "Cette mesure doit permettre aux clients de rejoindre facilement les commerces du centre, de prolonger leur présence sur place et de favoriser les achats dans les boutiques locales", complète Benoît Tricoire, Adjoint au Maire en charge du Commerce de centre-ville. Plus qu'un simple avantage de stationnement, il s'agit d'un véritable levier d'animation économique pour le cœur de ville. ■



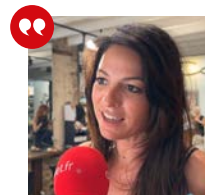
Vos réactions
en vidéo



"2h, ça permet de se poser tranquillement, sans regarder la montre. Et économiquement, c'est une bonne chose."



"C'est bien pour les restaurants et les commerces, ça permet de ramener des gens en centre-ville."



"C'est une chouette idée. Les clients sont ravis, les commerçants aussi !"

Le tri s'invite dans l'espace public

Soucieuse de valoriser les emballages et les papiers tout en protégeant la nature, Cholet Agglomération poursuit le déploiement du tri sélectif dans l'espace public.

D'ici la fin de l'année, 400 corbeilles de tri seront installées sur le territoire. Dotées de deux compartiments pour séparer les emballages recyclables des autres déchets ou de trois compartiments dont un dédié au verre, ces nouvelles corbeilles remplaceront progressivement les poubelles actuelles et seront positionnées à des emplacements stratégiques tels que les entrées ou parkings donnant accès aux parcs.

Subventionnés en partie par l'éco-organisme CITEO, ces équipements seront accompagnés de panneaux rappelant les consignes de tri. La Collectivité prévoit également de mettre à disposition des corbeilles de tri lors des manifestations culturelles et sportives organisées sur le territoire. L'objectif est de permettre

à chacun de conserver les bons réflexes de tri, même en dehors de son domicile.

Les conséquences d'un mauvais tri

Un déchet non recyclable déposé dans le bac de tri ou des emballages imbriqués les uns dans les autres constituent des erreurs de tri qui doivent alors être retirés des flux recyclables avant d'être réorientés vers les filières adaptées.

Cette opération engendre des coûts supplémentaires de transport et de traitement pour la Collectivité, qui se reflètent directement sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Un tri de qualité permet donc non seulement d'améliorer le recyclage, mais aussi de maîtriser les dépenses publiques. ■

Tous mobilisés pour nettoyer la planète

À l'occasion du World Cleanup Day, le 20 septembre prochain, Cholet Agglomération organise plusieurs opérations de nettoyage de la nature. Ces actions visent à sensibiliser le public à la problématique des déchets abandonnés dans l'espace public et à encourager les gestes citoyens en faveur d'un environnement plus propre.

INFOS
cholet.fr

Dehors aussi,
tout le monde trie.

LET IT TRI*

*Trions tous

cholet.fr

CITEO
EMBALLAGES
MÉNAGERS ET PAPIERS

CHOlet
agglomération





Quartier Sacré-Cœur



Quartier Turbaudières - Girardière

La démocratie participative prend ses quartiers

Cet été, la Maire de Cholet Isabelle Leroy et les élus sont allés à la rencontre des habitants avec un nouveau dispositif de démocratie participative : "Les Choletais ont la parole !". Les rendez-vous se poursuivent en septembre pour les quartiers Lorraine, Pasteur-Bretagne et au Puy-Saint-Bonnet.

L'objectif : renforcer le dialogue entre les élus et les citoyens, mieux comprendre les réalités du terrain et construire les projets de demain avec ceux qui vivent les quartiers au quotidien. Autour d'un café, lors d'une balade dans les rues du quartier puis d'un temps d'échanges convivial, habitants, commerçants, acteurs locaux ont pu partager avec les élus leurs attentes et leurs idées. Les premiers rendez-vous ont fait émerger plusieurs sujets récurrents : entretien des espaces publics, circulation, stationnement, incivilités et sécurité, mobilités douces... "C'est une bonne occasion de pouvoir parler directement avec la Maire et les élus. C'est bien d'avoir une approche plus personnelle, en petit comité", souligne **Joseph T.**, un habitant du quartier Libération. "Si je peux rejoindre le Conseil de quartier, ça m'intéresse, pour pouvoir discuter avec d'autres personnes et puis améliorer le quartier."

Pour **Isabel Volant**, Adjointe déléguée à la Démocratie participative, ces rencontres répondent à une ambition claire : "Retisser un lien de confiance en développant une démocratie plus ouverte, plus participative." ■

Les prochaines rencontres

Les rendez-vous se poursuivent à la rentrée :

- **8 septembre** : Lorraine
13h30 - Roc'Bar
18h30 - Salle Laënnec
- **11 septembre** : Le Puy-Saint-Bonnet
13h30 - La Tablée du Puy
18h30 - Mairie Annexe
- **17 septembre** : Pasteur-Bretagne
13h30 - La Cravache d'Or
18h30 - Salle Mocrat

Conseils de quartier

Dans le prolongement de cette démarche, la Ville met en place des Conseils de quartier. Ouverts aux habitants volontaires de plus de 18 ans ainsi qu'aux acteurs locaux, ces Conseils réuniront entre 15 et 20 membres. Leur mission sera de débattre des projets concernant leur secteur, de faire remonter les attentes des habitants et de contribuer à l'élaboration des futures actions municipales. Réunis au moins trois fois par an, ils constitueront un nouveau maillon de la démocratie locale choletaise.

Vous souhaitez participer ?

Envoyez votre candidature à contact@choletagglomeration.fr

Cholet, un nouveau jour - 33 élus

Depuis notre installation à la tête de la Ville, nous avons une conviction forte : la confiance que vous nous avez accordée nous oblige. Elle nous engage à être au rendez-vous de vos attentes, en portant une action municipale proche de vos préoccupations et fidèle à l'ambition que nous avons pour notre ville.

Ces premiers mois ont avant tout été consacrés à aller à votre rencontre. Nous sommes venus directement dans vos quartiers, dans les lieux que vous fréquentez au quotidien, pour observer ce qui fonctionne, identifier ce qui doit être amélioré et surtout prendre le temps d'échanger avec vous. Ces rencontres citoyennes se poursuivront dès septembre, car elles sont au cœur de notre manière de travailler, une action publique qui se construit avec les habitants, au plus près des réalités du terrain.

Ce qui change c'est d'abord une nouvelle façon de travailler. Après des années d'isolement et de verticalité des décisions pour notre ville, nous avons fait le choix d'une gouvernance fondée sur le respect, l'écoute et la recherche de solutions collectives. Très rapidement, nous avons renoué des échanges constructifs avec les associations, les commerçants, les entreprises, les partenaires institutionnels et les services de l'État. Cette relation de confiance est indispensable pour faire avancer les projets et défendre les intérêts de notre ville.

Dans le même temps, nos premiers engagements prennent forme. Les deux premières heures de stationnement sont désormais gratuites dans les parkings du cœur de ville. Cette mesure concrète répond à un triple objectif : faciliter l'accès au centre-ville et accompagner l'activité de nos commerces, tout en préservant votre pouvoir d'achat.

Sur le plan de la sécurité, nous avançons avec pragmatisme et responsabilité. Nous avons engagé un schéma directeur de vidéoprotection et commencé à renforcer les effectifs de la Police municipale, avec des recrutements déjà engagés et d'autres qui se poursuivront.

Dans un contexte marqué par les fortes chaleurs et l'évolution des risques climatiques, l'adaptation de notre ville est devenue une priorité. La végétalisation de Cholet qui avait pris du retard est désormais pleinement engagée. Notre ville doit accélérer dans ce domaine afin d'offrir davantage d'espaces de fraîcheur et de mieux répondre aux défis environnementaux.

Plusieurs projets structurants sont lancés. L'extension du Jardin du Mail constitue une première étape importante. Dans le prolongement des aménagements des rues Tharreau et Saint-Martin, et avec la livraison du nouvel Office de Tourisme, ce secteur bénéficiera d'une place renforcée accordée à la nature. La requalification de la rue Clemenceau, dont la livraison est prévue en novembre, s'inscrit également dans cette volonté de transformer progressivement nos espaces publics.

Au cours des prochaines années, notre ville évoluera pour laisser davantage de place au végétal, créer des îlots de fraîcheur et améliorer durablement votre cadre de vie. Cette transformation se fera avec méthode, en tenant compte des usages et des attentes des habitants.

Nous avançons avec détermination, avec une ligne directrice qui est d'être utiles au quotidien, de tenir nos engagements et de construire avec vous le Cholet de demain.

Cholet Passion - 6 élus

Nous profitons de ces quelques lignes pour féliciter Les Dogs - Hockey Club Choletais - pour leur titre de Champion de France, les espoirs de Cholet Basket - Champion de France et l'équipe première pour nous avoir fait vibrer avec leur très beau parcours jusqu'en demi-finale des play-off.

Le sport fait partie de l'identité de la Ville de Cholet.

Mais ces réussites sont aussi celles du sport amateur. Au-delà du sport de haut niveau, des émotions et de l'engouement suscités, ces titres illustrent la vitalité et le dynamisme du sport amateur choletais. Plus de 120 structures accueillent les petits et les grands pour pratiquer le sport qu'ils adorent.

Au cours des différents mandats de l'équipe Cholet Passion, nous avons toujours soutenu très largement les associations et les clubs sportifs ainsi que les structures culturelles. Ils participent tous à la vie de la cité et à son attractivité. Un choix fort et assumé !

Le monde associatif est l'adn de notre territoire !

A l'heure où la Région des Pays de la Loire s'illustre par le sabrage en bonne et due forme de l'aide au tissu associatif avec comme prétexte une pseudo bonne gestion qui cache bien d'autres dépenses inutiles, nous avons toujours privilégié la gestion rigoureuse n'empêchant pas un soutien indéfectible au monde associatif local.

Chacun ses priorités nous direz-vous ...

La préparation budgétaire approche, nous serons très attentifs sur les orientations qui seront prises à la Ville de Cholet et à Cholet Agglomération.

Cholet Citoyenne - 5 élus

Agissons enfin

À l'heure où nous écrivons ces lignes, début juillet, nous traversons déjà la 3ème canicule de l'été.

Nous ne résoudrons pas seuls les dérèglements mondiaux. Sept des neufs limites planétaires sont déjà dépassées. Mais nous devons faire notre part, agir localement pour limiter les impacts sur notre écosystème, la société, l'économie et les plus vulnérables et pour adapter notre territoire. N'oublions pas qu'au-delà de certains seuils toute adaptation est impossible.

Vivre au sein des limites planétaires n'est pas une contrainte mais une opportunité de mieux vivre.

À Cholet et à Cholet Agglomération, d'ici 20 ans, nous devons :

- rénover thermiquement l'ensemble du bâti (été et hiver) ;
- décarboner les déplacements (mobilités douces, transports publics, petits véhicules électriques partagés) ;
- réduire les déplacements du quotidien (trajets domicile / travail) ;
- concilier développement économique et équilibre écologique ;
- préserver sols, terres agricoles, biodiversité, puits de carbone et ressources en eau ;
- relocaliser une part importante de l'alimentation et la distribution alimentaire ; garantir une alimentation saine pour tous ;
- produire localement autant d'énergie qu'on en consomme.

Les scientifiques nous alertent depuis plus de 60 ans.

Au niveau local, au-delà des discours, des reculs et des demi-mesures, agissons avec détermination, constance et enthousiasme.

Nadège Maréchal - 1 élue

Aucun texte n'est parvenu à la rédaction du magazine.

Sélection agenda

Retrouvez l'agenda
sur cholet.fr et suivez-nous
sur les réseaux sociaux



6 septembre

Forum des Associations

La Ville de Cholet vous donne rendez-vous au Parc des Expositions de la Meilleraie pour la 6^e édition du Forum des Associations. L'occasion de rencontrer près de 150 associations de Cholet et du Puy-Saint-Bonnet, découvrir de nouvelles activités et s'engager en tant que bénévole.

9h30-18h | Parc des Expositions de la Meilleraie
Gratuit

12 septembre

Journée commerciale

Les commerçants des Arcades Rougé vous invitent à une journée commerciale. Au programme : grand déballage devant les boutiques et animation musicale.

10h-19h30 | Arcades Rougé



Du 23 septembre au 7 octobre

Anim'Sports Vacances Inscriptions

Les Anim'Sports sont de retour pour les vacances d'automne. La première semaine, les activités sont organisées à la matinée ; la seconde, les clubs partenaires proposent des séances découverte. L'occasion de tester de nombreuses activités sportives, encadrées par des éducateurs diplômés. Pour les 4-11 ans.

Inscriptions du 23 septembre au 7 octobre
Infos et programme : cholet.fr



26 septembre

Collecte de sang

L'Association pour le Don de Sang Bénévole de Cholet, en lien avec l'Établissement Français du Sang (EFS) organise une nouvelle collecte de sang. Il est recommandé de ne pas venir à jeun et de bien s'hydrater avant et après votre don. Pour savoir si vous pouvez donner votre sang, faites le test en ligne.

8h15-12h15 | Salle Mocrat
dondesang.efs.sante.fr



**PRIX
POP**

**PREMIÈRE
ŒUVRE PUBLIÉE**

17 septembre

Rencontre avec les auteurs

Rencontrez 4 auteurs parmi les 5 en lice pour échanger avec eux avant de voter pour votre première œuvre publiée préférée !

20h | Médiathèque Élie-Chamard,
salle Araya

À quoi ça sert de trier ses déchets ?

Trier tes déchets c'est un petit geste pour toi et pourtant, ça peut sauver la planète !

Eh oui, les super-héros n'apparaissent pas tous à la télévision, ils sont partout autour de toi ! Trier les déchets, ça permet de pouvoir les recycler et donc de les réutiliser. Le recyclage permet de moins polluer. **Faire le tri et recycler c'est éviter l'émission de 2,4 millions de tonnes de CO₂, équivalant à 1 million de voitures !***

Alors si toi aussi tu veux sauver la planète, commence dès aujourd'hui à adopter les bons gestes.

Comment trier nos déchets ?

Bien trier ses déchets c'est savoir où les jeter. En effet, on ne doit pas tout jeter dans une seule poubelle. **Pour nous aider à nous y retrouver, on utilise des poubelles aux couleurs différentes.**

À Cholet et dans l'agglomération, nous avons une poubelle jaune et une marron.



Dans la poubelle jaune, tu peux mettre les emballages en carton, les emballages métalliques, le papier, le plastique. **C'est la poubelle des emballages recyclables, ce qui veut dire qu'on peut les récupérer pour pouvoir fabriquer d'autres objets.** Tous les objets en verre (bouteilles, bocaux...) doivent quand à eux être déposés dans les colonnes prévues à cet effet dans ta ville.

Enfin, il existe une alternative à la poubelle marron. En effet, on y dépose normalement les déchets "biodégradables", comme les déchets alimentaires, les épluchures et les restes de repas ou encore les mouchoirs en papier.

Mais ces déchets sont issus de la nature, tu peux donc les mettre dans un composteur ou bien dans les points d'apport biodéchets de Cholet. **En plus, cela allège ta poubelle marron et ça permet d'obtenir du compost, un super engrais pour le jardin !**

Pour finir, tu dois utiliser la déchèterie pour y déposer les objets électroniques, les produits chimiques, les végétaux, les objets métalliques...



À toi de jouer !

Maintenant, tu es un super-héros du recyclage. N'hésite pas à demander à un adulte si tu as un doute. Tu peux même leur poser des questions pour vérifier qu'eux aussi ont bien appris leur leçon !

L'écologie concerne tout le monde, les petits comme les grands ! On peut tous agir à notre échelle. Si l'écologie t'intéresse, tu peux même devenir éco-délégué dans ton école ou ton collège et mettre en place des actions pour mieux protéger la planète et l'environnement !

Des anneaux... aux parcmètres



La place Travot, vers 1960

L'évolution du stationnement à Cholet raconte toute une histoire !

Le stationnement est bien plus ancien que l'automobile. Au XIX^e siècle, il est déjà réglementé. Les chevaux constituent alors le principal moyen de transport. Pour les immobiliser sans gêner la circulation, des anneaux métalliques sont fixés aux façades des maisons, des commerces et des auberges.

La loi du 30 mai 1851 sur la police du roulage interdit de laisser stationner une voiture attelée sur la voie publique. L'objectif est de garantir la libre circulation et laisser le trottoir aux piétons. En 1921, cette interdiction est étendue à tous les véhicules, y compris les automobiles qui commencent à apparaître dans les rues choletaises. En 1920, 234 véhicules sont immatriculés à Cholet !

Après la Seconde Guerre mondiale, la hausse du nombre d'automobiles est importante. Pour faire face à cette nouvelle situation, le Maire Georges Prisset signe, en 1959, un arrêté réglementant la circulation et le stationnement dans le centre-ville. Parmi les mesures adoptées figure le stationnement alterné : les véhicules doivent se

garer du côté des numéros pairs les jours pairs et du côté des numéros impairs les jours impairs, même dans les rues à sens unique. Le stationnement de longue durée est limité aux "parcs de stationnement" autorisés, on ne parle pas encore de parking, et ne peut dépasser douze heures. Afin de favoriser la rotation des véhicules, Cholet adopte, en 1963, le système de la zone bleue en centre-ville. Les automobilistes utilisent un disque de stationnement dont la première version distribuée aux habitants est ornée des armoiries de la ville. Cette mesure permet aux commerçants de conserver des places disponibles pour la clientèle.

Au début des années 1970, la ville compte 749 places de stationnement. En 1974, sous le mandat de Maurice Ligot, on installe les premiers parcmètres.

Des anneaux aux parcmètres, l'histoire du stationnement raconte aussi l'évolution des moyens de transport ! ■

➤ Encore plus d'Histoire sur archives.cholet.fr

Infos pratiques

Hôtel de Ville et d'Agglomération
02 44 09 25 00
contact@choletagglomeration.fr

Mairie annexe du Puy-Saint-Bonnet
02 41 56 41 76
mairie-psb@choletagglomeration.fr
cholet.fr



Retrouvez sur **cholet.fr**
votre Cholet mag en version
audio, enregistré par l'Association
des donneurs de voix.

Choletmag

Mensuel municipal
d'information, réalisé par la
direction de la Communication
de la Ville de Cholet et de
Cholet Agglomération

Directeur de la Publication :
Kristell Beillouet

Contact :
Hôtel de Ville
et d'Agglomération
Rue Saint-Bonaventure
BP 62111
49321 Cholet cedex
02 44 09 25 00
choletmaginternet@choletagglomeration.fr

Direction de la Communication :
Delphine Stéphan

Rédaction en Chef :
Goulvenn Debois

Rédaction : Marion Goux,
Marie-Noëlle Deh,
Lou Chiron Violleau,
Coline Devanne (stagiaire)

Photos : Étienne Lizambard,
Marie-Noëlle Deh, Marion Goux,
Lou Chiron Violleau, David André,
Shutterstock

Composition : Stéphane Blanchard,
Valérie Goblet

Relecture : Agence
Les Décoquilleurs

Impression : ICI

Distribution : La Poste

Tiré à 30 200 exemplaires

Dépôt légal septembre 2026

ISSN 3097-0725





MINISTÈRE
DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Journées européennes du patrimoine

19—20.09.2026

Illustration : Jean Leblanc — imprimé par la DILA

Ne pas jeter sur la voie publique

L'agenda sur cholet.fr

Pour toute publication dans l'agenda sur cholet.fr, contacter la direction de la Communication
au 02 72 77 23 83 ou choletmaginternet@choletagglomeration.fr

